

## **Note 2009/6**

### **Procès-verbal de la 40<sup>e</sup> Réunion du Comité permanent de la Convention de Ramsar**

Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides (Ramsar, Iran, 1971) présente ses compliments à la Mission permanente de..... et a l'honneur de se référer à ce qui suit:

Le Comité permanent de la Convention sur les zones humides a tenu sa 40<sup>e</sup> Réunion au siège du Secrétariat à Gland, Suisse, du 13 au 15 mai 2009. Le Secrétariat a le plaisir de joindre à la présente le procès-verbal de la réunion ainsi qu'un document contenant les décisions qui y ont été prises. Comme de coutume, le procès-verbal entier est distribué en anglais uniquement et le texte des décisions en anglais, français ou espagnol.

Le procès-verbal de la réunion, les décisions prises et la liste des participants sont aussi publiés sur le site Internet de Ramsar. Le site étant actuellement en phase de restructuration, il n'est pas possible de fournir les liens corrects.

La prochaine réunion du Comité permanent (SC41) est fixée à la semaine du 26 avril 2010.

Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides serait reconnaissant de voir le contenu de la présente Note porté à l'attention des autorités nationales compétentes et saisit cette occasion pour renouveler à la Mission permanente de ..... l'assurance de sa plus haute considération.

Gland, 2 juin 2009

Annexes: Procès-verbal et décisions